



PLAN GRAND FROID



Mairie de Villate

Information sur l'inscription dans le registre nominatif Plan Canicule – Plan Grand Froid

Afin de répondre aux exigences du Plan canicule et du Plan Grand froid, la préfecture de la Haute-Garonne nous demande de recenser les habitants de la commune de 65 ans et plus, isolés et/ou en situation de handicap, afin de bénéficier d'une surveillance téléphonique et de recommandations en cas de phénomènes météorologiques inhabituels.

Cette démarche personnelle qui n'a pas de caractère obligatoire, permet de cibler les besoins d'aide, de soutien, de visite ou de secours en cas de déclenchement d'une alerte. Le formulaire joint autorise les services municipaux à agir en cas de nécessité. Sans retour de celui-ci, ils ne pourront pas intervenir.

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Villate reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Le Maire
JC. GARAUD



La vice-présidente du CCAS
D. ALAMINOS

[FORMULAIRE.pdf»](#)